

02 51 94 54 95

contact@daps85.fr

www.daps-85.fr

Immeuble Phoenix 22, rue Benjamin Franklin 85000 LA ROCHE SUR YON RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

EN 2021,
UN TOTAL DE
469
SOLLICITATIONS

L'ensemble des membres
de l'équipe se joint au Dr Collen
pour remercier tous nos partenaires
et acteurs de terrain, qui participent
au déploiement du DAPS-85 afin que
chaque professionnel impliqué dans la
santé puisse bénéficier de ce dispositif.
Ainsi la population vendéenne, par le biais
de ces professionnels, peut bénéficier
de cet appui pour l'accès aux soins et
aux services et ce tout au long de
son parcours de santé.

Véronique BOURCY Directrice du DAPS-85

DATES CLÉS

CHIFFRES CLÉS

Février 2020 : dépôt des statuts

service de nos patients.

ÉDITOS

année quasi-pleine.

médecin-traitant.

parcours de santé des patients.

âges ou des problèmes de santé posés.

substituer aux ressources existantes.

85 témoigne aussi de son efficience.

Décembre 2020 : constitution de l'équipe opérationnelle

Le DAPS-85 (Dispositif d'appui aux professionnels de santé de Vendée)

Porté par les professionnels de santé libéraux, ce premier exercice a

Le bilan des sollicitations et des réponses, au cours de cette première

- Une plateforme facilement accessible pour les professionnels, par

- L'absence de sélection des demandes, que ce soit en fonction des

- Un retour rapide et systématique vers le requérant, en lien avec le

- Le principe de subsidiarité, le DAPS-85 n'ayant aucune vocation à se

L'appropriation et la montée en charge rapides du DAPS-85, malgré

Merci à l'équipe salariée du DAPS 85, merci aux URPS et aux CPTS,

Philippe COLLEN

BUREAU

Président

Trésorier

Secrétaire

Orthophoniste

Philippe COLLEN

François VERDON

Médecin Généraliste

Lydie BESSON-GIRAUDEAU

Médecin Généraliste

Président du DAPS-85

des différences entre métiers et territoires, ne sont également possibles

que grâce à la richesse des partenariats mis en œuvre par l'équipe salariée.

La satisfaction exprimée par les professionnels qui ont contacté le DAPS-

merci aux partenaires, merci à vous tous, pour cette construction au

a le plaisir de vous présenter son bilan d'activité 2021 correspondant à une

pu montrer la pertinence du projet de numéro unique pour les demandes

d'information, d'orientation et de coordination pour l'accès aux soins et le

année, valide les choix stratégiques que nous avons définis :

des moyens divers, sur de larges amplitudes horaires.

Février 2021 : ouverture de la Plateforme

Décembre 2021 : renforcement des effectifs

274

274 professionnels ayant fait appel à nos services

9,40/10 de taux de satisfaction

469 sollicitations depuis l'ouverture

536 structures rencontrées

7 groupes de travail portés ou copilotés par le DAPS-85

EQUIPE OPERATIONNELLE

DIRECTRICE

Véronique BOURCY veronique.bourcy@daps85.fr

ASSISTANTE DE COORDINATION

Apolline MORAND accueil@daps85.fr

ASSISTANTE DE DIRECTION

Laure LEVEAU secretariat@daps85.fr

COORDINATRICES PARCOURS

Stessy BOSSARD Delphine COPPENS contact@daps85.fr

TÉLÉPHONE 02 51 94 54 95

74%



19%

RÉPARTITION DES MOYENS DE SOLLICITATIONS



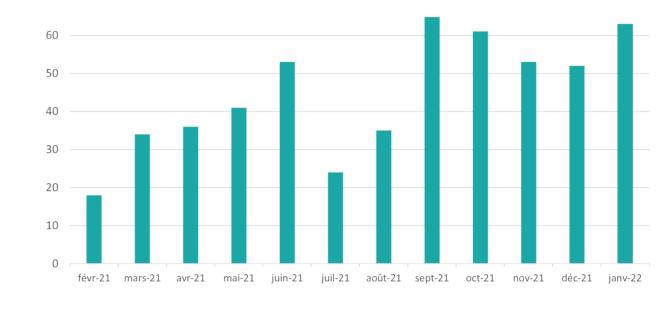
7%

Grâce à ces grandes plages horaires, le téléphone est le moyen le plus utilisé pour faire une demande. Malgré notre disponibilité, la proportion des sollicitations par mail est plus importante après 18h et sur la pause déjeuner.

Nous sommes sollicités de façon égale du lundi au vendredi et rarement le samedi matin.



EVOLUTION PAR MOIS DU NOMBRE DE SOLLICITATIONS

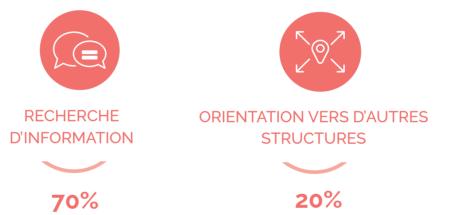


La montée en charge du DAPS-85 liée à une appropriation de l'outil par les professionnels est notable.

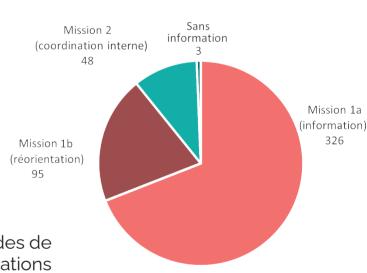
Au cours des 4 derniers mois, la moyenne journalière des sollicitations était de 2,30 soit 58 sollicitations par mois, dépassant l'objectif attendu de 50 par mois.

Devant cette augmentation, l'équipe opérationnelle s'est renforcée avec l'arrivée d'une assistante de coordination.

RÉPARTITION DES SOLLICITATIONS PAR TYPE DE DEMANDE

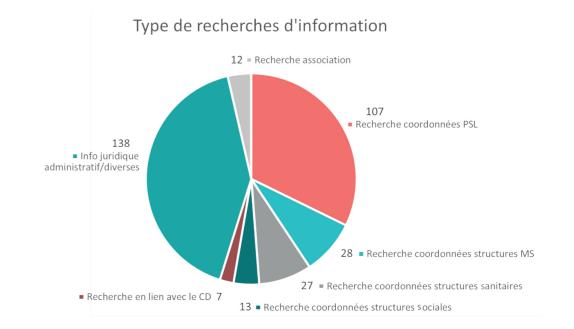


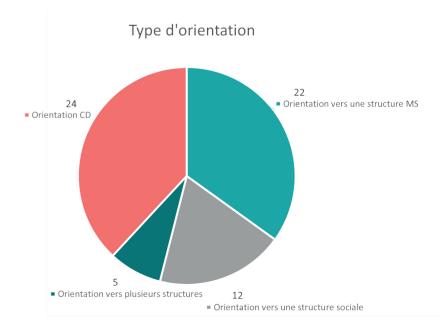




Conformément aux attendus, le DAPS-85 répond majoritairement à des demandes de coordonnées de professionnels et/ou de structures, tout comme à des sollicitations de mises en relation.

RÉPARTITION DES DEMANDES D'INFORMATION ET D'ORIENTATION





Le type de demandes d'informations et d'orientations reste très divers. Plus de 20% des recherches d'informations sont celles de Professionnels de Santé et 15% sont des questions autour de la COVID. Aussi, plus d'un tiers des demandes d'orientation sont en lien avec le Conseil Départemental, correspondant à 5% des demandes. EN 2021,

24% DES

SOLLICITATIONS

PROVIENNENT DE

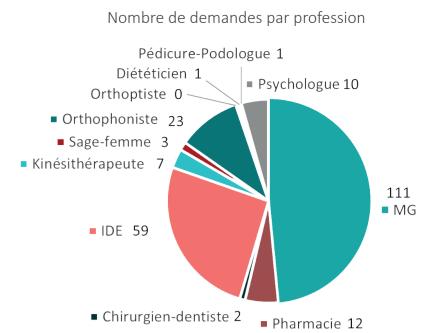
MÉDECINS GÉNÉRALISTES

RÉPARTITION DES SOLLICITATIONS PAR PROFESSION

Les médecins généralistes de ville restent les demandeurs majoritaires en cohérence avec la construction initiale du projet. Celles issues des IDEL sont de plus en plus fréquentes depuis l'envoi à l'automne de plaquettes de présentation sous format papier.

Il en est de même, dans une moindre mesure, pour les pharmaciens. Les envois d'information fin 2021 aux sages-femmes et en janvier 2022 auprès des kinésithérapeutes permettront, certainement, une augmentation de leurs appels.

Rapporté à l'effectif des professionnels, on peut noter que près d'un médecin sur quatre a déjà sollicité le DAPS-85 au moins une fois au cours de l'année 2021, dépassant largement notre objectif de 10%. Enfin, on peut noter que dès le début les orthophonistes se sont appropriés l'outil et près de 15% d'entre eux font appel à notre dispositif.



RÉPARTITION PAR AGE DES BENEFICIAIRES PAR RAPPORT A LA DÉMOGRAPHIE

25%

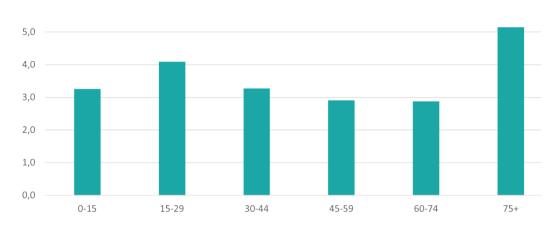
20%

15%

10%

Taux de professionnels demandeurs par profession

No Profitatie definite Of Of Office O



La répartition par âge, rapportée à la démographie, est assez homogène avec des demandes légèrement plus importantes pour les personnes de 75 ans et plus.

On note cependant une proportion de demandes également élevée sur la tranche d'âge 15-29 ans, suivi de près par les 0-15 ans. L'approche du DAPS-85 sans critère de sélection démontre donc toute sa pertinence.

RÉPARTITION PAR PATHOLOGIE ET NIVEAU DE COMPLEXITÉ DES BENEFICIAIRES

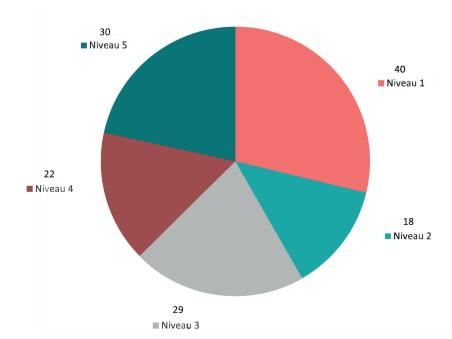
Sur les 469 demandes, 46 concernaient des personnes en situation de handicap soit 10% :

- 14 personnes en situation de handicap mental (30%)
- 32 personnes en situation de handicap moteur (70%)

77 personnes accompagnées avaient des pathologies particulières en lien avec la demande. On retrouve en premier les maladies chroniques et neuro-dégénératives, puis le diabète et les maladies psychiatriques.

	Maladie chronique	Maladie neuro- dégénérative	Diabète	Maladie psychiatrique
Nombre total	27	23	11	9
% par rapport aux 469 sollicitations	5,7%	4,9%	2,3%	2%
% par rapport aux 77 personnes accompagnées	35%	30%	14%	12%





Les coordinatrices parcours cotent l'impact d'une difficulté sur la vie quotidienne de la personne : autonomie, situation financière, environnement pathologie, handicap... Le niveau de complexité varie entre le niveau 1 le plus bas et le niveau 5 au maximum de complexité.

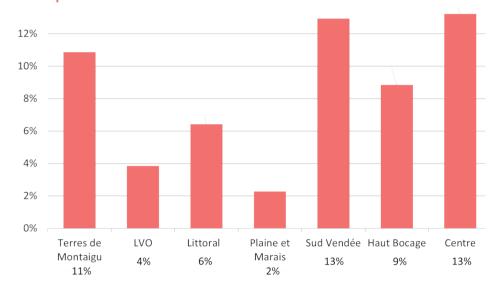
L'absence de sélection permet au DAPS-85 de prendre en charge des situations à niveau de complexité très divers, L'évaluation globale de la situation par les coordinatrices permet de détecter un ensemble de difficultés et de mettre en place des réorientations, des coordinations et des suivis.

RÉPARTITION DES DEMANDEURS PAR TERRITOIRE (par rapport aux effectifs transmis par les CPTS)

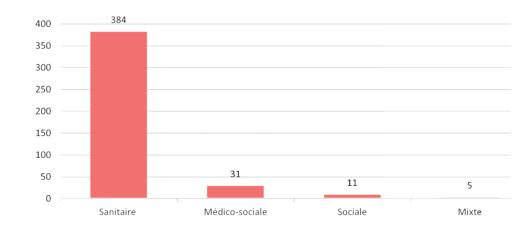
L'analyse par territoire et par profession montre une appropriation très variable.

Ainsi par exemple sur le territoire de la CPTS Terres de Montaigu, les orthophonistes et les médecins font appel au DAPS-85 alors qu'aucun IDE ne l'a sollicité. A l'inverse, les IDE de la CPTS Centre Vendée contactent régulièrement le DAPS-85.

Enfin on peut noter également que les médecins de la CPTS du Sud Vendée ont bien identifié le DAPS-85 puisque plus de 40% de ces médecins ont fait appel au dispositif.



RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DU DEMANDEUR



88% des sollicitations concernent le champs sanitaire, 7,5% relèvent du secteur médico-social, 3% du social et 1% sont mixtes.

Conformément à la planification de la montée en charge, les demandes proviennent trés majoritairement des professionnels du secteur sanitaire.

Depuis début 2022, les professionnels des secteurs médicosociaux et sociaux bénéficient également du dispositif, la répartition devrait donc évoluer.

TAUX DE SATISFACTION

Le taux global de satisfaction de **9,40/10** démontre la grande satisfaction des professionnels vis-à-vis du DAPS-85.

La qualité de la réponse (9,4/10) est autant appréciée que son délai (9,7/10). C'est pourquoi 97% des répondants disent vouloir refaire appel au DAPS-85 et 96% le recommanderont à leurs collègues.

Quelle note à votre satisfaction globale?

Etes-vous satisfait de la qualité de la réponse ?

Etes-vous satisfait du délai de la réponse ?





Le DAPS-85 a pu observer de façon quantitative et qualitative l'offre de soins et de service, et mettre en évidence des ruptures de parcours. Ainsi, devant ces constats et les échanges avec les partenaires, des axes d'amélioration ont été définis et des projets ont été validés par le Comité des partenaires et par le Conseil d'Administration.

Si des projets sont donc à l'initiative et portés par le DAPS-85, d'autres sont pilotés conjointement.

Avant tout lancement de nouveaux groupes de travail, une recherche d'action similaire est faite, afin d'optimiser les ressources et de ne pas mener des travaux en parallèle.

Enfin, le DAPS-85 est également sollicité pour participer à des projets en tant que contributeur.

Ces différents projets concernent des thématiques et des populations très variées.

